

S3 BORDEAUX

BULLETIN SYNDICAL

N° 236 - octobre, novembre, décembre 2023

Édito

POINT DE SITUATION

Ces dernières années, les syndiqué-es de l'académie de Bordeaux ont été informé-es à des degrés divers de difficultés internes de la section académique. Que n'a-t-on pas entendu parfois à ce sujet ? Dérives autoritaires, purges, dissolution du Snes-FSU de Gironde et même violences sexistes et sexuelles qui auraient été étouffées.

Où est-on aujourd'hui ? Comment distinguer rumeurs et informations ? Suite aux difficultés rencontrées, l'information a filtré que, conformément à nos statuts, la cellule de veille interne nationale contre les violences sexistes et sexuelles avait été consultée et n'avait donné aucune suite. La commission des conflits a été saisie au niveau national. Cette dernière - qui ne se réunit qu'en cas de problèmes statutaires et de dysfonctionnement - a rendu des conclusions, votées à une écrasante majorité par l'ensemble des représentant-es de toutes les académies à la CAN : dissolution de notre instance délibérative académique (CAA) et du bureau départemental de Gironde. Il est important de souligner ici que si le bureau départemental de Gironde était dissout, toutes et tous les syndiqué-es de ce département qui ont sollicité le SNES-FSU depuis la rentrée ont obtenu des réponses à leurs questions et ont été accompagné-es.

Ces décisions s'accompagnaient de l'obligation d'organiser des élections avant les vacances d'automne avec un calendrier inédit et un caractère exceptionnel qui ont posé des difficultés d'organisation. Aujourd'hui, grâce à l'investissement sans faille des militant-es des sections d'établissement et des syndiqué-es ayant voté par correspondance, les deux scrutins ont permis d'élire de nouveaux et nouvelles représentant-es parfaitement légitimes jusqu'au prochain congrès académique en février 2024.

La période qui s'ouvre doit être l'occasion de retrouver un fonctionnement serein et en accord avec nos statuts, tout en intégrant de nouveaux et nouvelles militant-es.

Ce bulletin a enfin vocation à démontrer que l'action du SNES-FSU n'a pas été à l'arrêt en cette rentrée et que ses militant-es ont continué de répondre aux exigences qui sont les nôtres.

Le secrétariat général académique



Sommaire

Actualité / Métier	2
▶ Relations avec les parents d'élèves : faire valoir ses droits	
▶ Pas de vague	
▶ Mutation des stagiaires : le SNES au plus près du terrain	
Formation syndicale	3
▶ Stage collège : se réunir pour comprendre le projet du Gouvernement et défendre le projet du SNES	
▶ Stage CPE : débattre des questions de métier	
Instances	4
▶ CSA-A du 7 novembre : une instance pour faire entendre la voix des personnels	
▶ Audience à la DEC : le SNES-FSU force de proposition	
▶ Bilan du mouvement intra-académique 2023	
▶ En difficulté sociale : contactez votre section départementale	
Échos des départements	6
▶ Dordogne	
▶ Gironde	
▶ Landes	
▶ Lot et Garonne	
▶ Pyrénées Atlantiques	
Vie du SNES	8
▶ Elections SNES octobre 2023 : les résultats	
Billet d'humeur	11
▶ Des "parents vigilants" voulant faire avancer l'agenda d'extrême droite	
▶ Refus des formations hors temps scolaire : des collègues d'éducation musicale à l'unisson !	
Agenda	13
▶ Calendrier des stages	
Congrès SNES-FSU 2024	14
▶ Rapport d'activité académique : 2021-2024	
▶ Congrès académique	

RELATIONS AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES : FAIRE VALOIR SES DROITS

Ont été adoptés en 2020, à la demande de la FSU :

- une modification des règlements intérieurs précisant les relations attendues entre les familles et les personnels (intégrée aujourd'hui par 95% des établissements et à généraliser)
- la mise à disposition des chef-fes d'établissement d'un courrier type de mise en garde en cas de propos ou de jugements de valeur portant atteinte à la dignité des agents de l'État.

Il faut faire vivre ce rappel que les personnels, agents de l'État, doivent être respectés et demander l'envoi du courrier type aux parents d'élèves chaque fois que nécessaire. Vous trouverez ici, p. 9 de la publication « Violences contre les personnels », les 2 textes auxquels il est fait référence.

Charte Pronote à venir

La formation spécialisée du 19 octobre a acté une charte pronote soulignant que pronote est un outil de transmission d'informations et non un réseau social, que l'activation de la fonctionnalité de communication avec les familles et les élèves est un choix, que l'activité pédagogique des

professeur-es n'a pas à être mise en cause, que la déconnexion est un droit.

On attend la réponse de l'administration sur les avis de la FSU qui ont eu un vote favorable des organisations syndicales :

- charte pronote incluse dans les documents à signer obligatoirement par les responsables légaux ;
- interpellation des chef-fes d'établissement par la Rectrice sur le rétablissement du carnet de correspondance là où il a été supprimé (droit à la déconnexion des personnels et fracture nu-

mérique rendant difficile pour certaines familles la communication par pronote).

- Information aux chef-fes d'établissement sur le paramétrage de Pronote à chaque rentrée afin que la fonctionnalité de communication entre

parents ou élèves et personnels soit fermée par défaut.



Harold Sabourdy
Secrétaire de la Formation Spécialisée
Santé, Sécurité et Condition de Travail
académique

PAS DE VAGUE

25 oct : 35 collègues reçoivent sur Pronote des menaces de mort depuis le compte d'un parent d'élève. Emoi dans la communauté, 3 semaines après Arras. S'ensuivent 15 jours d'échanges anxieux entre collègues et direction. Des plaintes sont déposées mais les questions soulevées restent sans réponse de la DSDEN, pourtant régulièrement sollicitée. Le 4 novembre on apprend qu'une voiture de police sera sur le parking et que l'assistante sociale de l'inspection pourra nous recevoir. Où en est l'enquête ? Que faire avec

l'élève ? Aucune réponse concrète n'est apportée à nos questions. Sans garantie d'être approuvée par la DSDEN la cheffe d'établissement décide une mesure d'éloignement jusqu'à résolution de l'enquête. On évoque alors : fiches DGI, grève, presse. L'IA-DASEN se déplace dès 8h le lundi de la rentrée, en compagnie du commandant de gendarmerie. Surprise ! Personne n'a été entendu par la police et aucun protocole n'est prévu en pareilles circonstances. La famille sera reçue dans la matinée et évoquera un piratage de compte. Le DASEN est revenu en fin de se-

maine avec des réponses écrites. Il reconnaîtra que tout ce qui avait été entrepris par l'établissement avait été efficace et que cet épisode leur avait donné à réfléchir sur des protocoles à mettre en place. Alors que la plus grande discrétion nous avait été demandée, c'est le DASEN lui-même qui, dans un article au Sud Ouest, dévoile l'affaire, se félicitant de SA rapidité de réaction et de l'étroite et fructueuse collaboration avec la préfecture et la police... le 47 est magique !

Marie-Pierre Mongelard,
S1 du collège de Bon Rencontre (47)

MUTATION DES STAGIAIRES : LE SNES AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Les lauréat-es des concours externes sont participant.es obligatoires au mouvement pour demander leur première affectation de titulaire. Cette année le mouvement concerne 326 stagiaires pour l'académie de Bordeaux.

Le secteur « stagiaires et entrée dans le métier » a fait le choix pour le mouvement 2024 de renforcer sa présence sur le terrain. Nous avons proposé deux stages de formation en octobre et novembre, une visio et une réunion d'information à l'INSPE de Mérignac pour accompagner les stagiaires dans leur première demande de mutation.

STAGE COLLÈGE : SE RÉUNIR POUR COMPRENDRE LE PROJET DU GOUVERNEMENT ET DÉFENDRE LE PROJET DU SNES

Au total c'est plus de 110 stagiaires qui nous ont vu présenter le mouvement général, soit plus d'un tiers des stagiaires dans notre académie. Ces moments sont aussi l'occasion de rencontrer de nouvelles têtes, de présenter l'action du SNES et de syndiquer de nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents.

Le constat reste le même chaque année : les stagiaires sont souvent envoyés loin de leur domicile et parfois de leur famille. Cette procédure parfois mal comprise des stagiaires avant la réussite du concours entraîne chaque année des démissions ou des situations familiales complexes.

Maitane Cocagne &
François Boudet
Secteur stagiaires
stagiaires@bordeaux.snes.edu

Le stage collège du 21 novembre, animé par Gwenaël Le Paih, Secrétaire Général Adjoint du SNES-FSU, a permis d'aborder de nombreux points sur l'ensemble du système éducatif et d'opposer les projets du SNES-FSU à ceux portés par le gouvernement.

Si les savoirs fondamentaux obnubilent le Ministère depuis les années Blanquer, le SNES-FSU défend une culture commune dans laquelle chaque discipline contribue pleinement à la formation des élèves. Plutôt que de renvoyer la gestion des difficultés scolaires à des groupes de niveaux favorisant le tri social ou à de l'aide aux devoirs, le SNES-FSU qui porte la demande d'effectifs à 24 en collège et 20 en éducation prioritaire, mettra en débat le mandat d'effectifs plus allégés encore ainsi qu'une nouvelle grille horaire pour le collège : sans travail à la maison - source d'inégalités -, avec des temps de soutien à l'initiative des équipes, cette grille de 32h hebdomadaire sauf au niveau 6ème, verrait les disciplines bénéficier d'une augmentation de leur horaire ou de temps doublés pour une meilleure prise en charge des élèves.

Les dangers de l'acte 2 de l'école inclusive (fusion des missions des AED et des AESH, rôle accru des chef-fes d'établissement, implantation des IME et des ITEP dans les collèges avec ouverture aux professions libérales de santé) ont été abordés. Le Ministère ne fait que montrer son incapacité à mettre en œuvre une véritable inclusion, faute d'y consacrer les moyens suffisants. Pour le SNES-FSU, ce ne sont pas les bonnes réponses aux défis posés.

Il a été aussi question de la réforme des concours avec le risque d'un corps unique d'enseignant-es de l'école du socle, du CP à la 3ème pour les titulaires du concours niveau licence. Le SNES-FSU défend l'unité du second degré, le corps des agrégé-es comme corps de référence et un haut niveau de qualification disciplinaire.

Tous ces sujets (organisation du collège, grille horaire, inclusion, recrutement des personnels) feront l'objet de nombreux débats lors de notre congrès académique à Agen. Inscrivez-vous pour y représenter votre établissement.

Sonia Meljac
Secrétaire générale académique

STAGE CPE : DÉBATTRE DES QUESTIONS DE MÉTIER

Une journée riche en apports et en échanges attendait les CPE inscrites au stage du 16 novembre. Françoise Cresté a présenté très clairement les différents handicaps auxquels les personnels sont confrontés dans le cadre de l'inclusion avec un focus particulier sur l'autisme. Elle insiste particulièrement sur le fait que les élèves qui en sont atteints sont des cibles de premier ordre dans le cadre du harcèlement.

Les collègues présent-es physiquement ou en visio disposent ainsi de pistes intéressantes d'aménagements et de conseils majeurs :

→ en finir avec l'idée qu'il faut souffrir pour réussir : l'aménagement ne supprime pas l'effort, il compense le handicap mais peut aussi bénéficier à l'ensemble des élèves en tant que facilitateur de l'apprentissage ;

→ en finir avec le sentiment de solitude et mobiliser toute la communauté éducative car réfléchir collectivement est indispensable pour faire émerger les idées d'aménagement et d'adaptation.

Toutefois, les constats du manque de formation des personnels, et notamment des AESH et des AED qui sont en première

ligne, du manque de moyens dans les structures d'accueil spécialisées (IME, ITEP, SESSAD...) les inquiétudes concernant les fermetures de SEGPA, la réforme de la voie professionnelle qui mettent des élèves en situation de handicap en grande difficulté, demeurent largement partagés. L'inclusion oui, les économies budgétaires qui conduisent à la maltraitance institutionnelle non !

Llivia Rigaber
Responsable académique
de la catégorie des CPE
cpe@bordeaux.snes.edu

CSA-A DU 7 NOVEMBRE : UNE INSTANCE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES PERSONNELS

Au CSA-A du 7 novembre, le SNES-FSU a porté la voix des personnels et interrogé l'administration.

Sur la carte des formations, notamment des BTS, il a signalé le besoin d'une politique plus volontariste d'ouvertures de places. Les ouvertures se font quasiment à moyens constants alors que les effectifs augmentent à tous les niveaux de la voie professionnelle à cette rentrée. La baisse du nombre d'étudiant-es sous statut scolaire est inquiétante.

Le cadre de gestion des personnels contractuels a été présenté. L'administration y avait « oublié » le rôle de la commission consultative paritaire que l'on peut saisir en cas de licenciement, contestation de l'évaluation, refus de congé formation. Le SNES-FSU a demandé la mention de cette instance de défense des droits des personnels non-ti-

tulaires dans le document.

Le SNES-FSU a réitéré sa demande de communication de la barre de promotion à la hors-classe pour mettre fin à l'opacité. L'administration persiste dans son refus au titre de la RGPD !

Lors du bilan de rentrée, le SNES-FSU a pointé les difficultés de l'inclusion sans moyens, dans des classes surchargées, comme en Gironde où 37 divisions dépassent les seuils fixés. Il a aussi souligné la difficulté pour les établissements de redemander annuellement les supports AED à titre provisoire. Le Rectorat répond qu'il n'a aucun moyen supplémentaire en plus de ceux liés aux ouvertures d'établissements ; il est impossible de créer des supports définitifs.

Le SNES-FSU a rappelé son opposition à la formation continue « en dehors du face

à face pédagogique », même si, comparée à d'autres, notre académie dit rester « raisonnable » et ne projette « que » 30% des formations le mercredi à la rentrée 2024. La formation continue est un enjeu important dans l'intérêt des élèves. Le bilan de l'éducation artistique et culturelle présenté en suivant pointe les contradictions : comment atteindre les objectifs du 100% EAC si les modalités de la formation dégradent les conditions de travail et de vie des personnels et les conduisent à ne plus s'engager ?

Pour toute question contactez la section académique : permanence@bordeaux.snes.edu

Sonia Meljac
Elue FSU au CSA académique

AUDIENCE À LA DEC : LE SNES-FSU FORCE DE PROPOSITION

Une audience à la DEC réunissant les organisations syndicales représentatives sur le bilan des sessions des examens 2023 et les perspectives de 2024 a eu lieu le 15 novembre.

Le SNES-FSU a signalé les difficultés rencontrées lors des DNB, bac et EAF, examens professionnels, BTS et a fait des propositions.

Certains chiffres sont vertigineux : 42 180 inscrit-es au DNB, 31 000 copies numérisées en BTS, 2 200 enseignant-es convoqués pour le Grand Oral, près de 11 500 demandes d'aménagement d'épreuves de la part des familles.

Le SNES-FSU a obtenu pour le DNB et l'EAF la généralisation de l'expérimentation demandée : convocation des collègues au plus près de l'adresse personnelle et non du lieu d'affectation. Pour l'EAF, notre demande d'un week-end de pause lors des interrogations orales est reconduite.

Le SNES-FSU poursuit ses demandes : meilleure rémunération des épreuves orales du DNB et du BAC, prise en compte des 1/3 temps élèves dans le planning des épreuves orales et des temps partiels des personnels pour établir leurs convocations.

Certaines questions restent sans ré-

ponse : moyennes des épreuves de spécialité des jours 1 et 2 ou part des collègues du privé sous contrat convoqués (le problème des viviers est souvent mis en avant pour justifier de convocations tardives ou de stagiaires). Le SNES-FSU restera vigilant sur le cumul des missions avec le nouveau calendrier des épreuves de bac.

Pour plus d'informations et le calendrier académique des examens, contactez le SNES-FSU : permanence@bordeaux.snes.edu

Hugo Lassalle
Responsable académique

BILAN DU MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE 2023

Les services du rectorat, en présence du Secrétaire Général et du DRH, ont présenté le 27/11 le bilan des mutations intra-académiques 2023. Sauf précisions les données ci-dessous sont tous postes du second degré confondus (collèges et lycées, PLP...).

Sur les 1176 postes offerts au mouvement autres que les postes spécifiques, un tiers est resté vacant après mouvement ! Le ministère n'accorde pas à notre académie tous les personnels dont elle a besoin au motif de ne pas déshabiller de leurs titulaires les académies déficitaires.

43 % des 3 000 demandes ont abouti à une mutation. Pour les collègues qui étaient déjà en poste dans l'académie (environ 2 400 demandes), il y a eu 704 mutations, dont un peu plus d'un quart sur le vœu n°1. Le rectorat - l'un des seuls de France à continuer à faire ce travail - a ensuite réalisé 51 mutations supplémentaires pendant la phase dite d'optimisa-

**MUTATIONS :
NE RESTEZ PAS SEUL·E
FACE À L'ADMINISTRATION**



tion. Rappelons que, quand les représentant-es des personnels participaient à cette phase, plus de 100 mutations supplémentaires étaient trouvées chaque année.

Sur les 100 postes spécifiques académiques, 37 sont restés vacants. Il y a eu 230 candidatures, les IPR n'en retenant qu'une pour chaque poste.

87 dossiers médicaux sur environ 250, ont été bonifiés de 1 000 points.

Aucun des 207 recours déposés dans Colibri n'a abouti.

L'administration n'a étudié que les demandes de révision d'affectation en accord avec la loi (décès, cas médical grave, mutation imprévisible de conjoint·e et mesure de carte scolaire). Sur les 186 demandes (298 en 2022), 64 ont été satisfaites. L'administration a ouvert 21 postes de TZR pour accueillir les personnels anciennement révisés.

Enfin, au mouvement inter il y avait 18 PoP (postes à profil ; 80 candidatures) et 10 ont été pourvus, parfois par des néo-titulaires.

Pour 2024 l'administration annonce que suite à la mutation d'un·e TZR, ce poste de TZR sera généralement fermé, et qu'elle veut affecter TZR et non-titulaires avant les stagiaires.

Nicolas Garret
Elu FSU à la CAPA Second degré
Enseignant-es, CPE et PsyEN

EN DIFFICULTÉ SOCIALE : CONTACTEZ VOTRE SECTION DÉPARTEMENTALE

La Commission Académique d'Action Sociale a présenté le 14 novembre son bilan 2022 et son budget 2023. Les crédits 2023 pour les aides en urgence ont été augmentés et l'enveloppe supplémentaire a été répartie à compter de septembre. En 2022, ce sont 417 personnels qui ont bénéficié de ces aides d'urgence. Sans surprise, les de-

mandes des AESH, dont les rémunérations sont notoirement insuffisantes, sont nombreuses. Outre ces aides exceptionnelles, l'action sociale comporte aussi l'allocation pour les parents d'enfant en situation de handicap, un dispositif d'accès au logement, des cautions bancaires...

Vos représentant-es dans les départements siègent en Commission Départementale d'Action Sociale. En cas de difficultés, contactez votre section départementale.

Secrétariat général

LANDES

Santé au travail, le SNES-FSU Landes poursuit son travail de terrain.

Aider les personnels à résister aux différentes dérives du gouvernement Macron est malheureusement devenu une constante dans un contexte de souffrance au travail de plus en plus alarmant : dégradation des conditions de travail, management autoritaire, injonctions, effectifs surchargés, perte de sens du métier, formations hors du temps scolaire, culpabilisation des personnels sur la question du (non) remplacement des professeur-es et des AESH et de l'auto-évaluation des établissements sont autant de facteurs de risques qui viennent impacter la santé des personnels.

De nombreux signalements SST révèlent également des conditions thermiques insupportables. En septembre des températures caniculaires dans les salles avec parfois des malaises des élèves ou de collègues. Depuis la rentrée de novembre, un froid polaire dans certains établissements avec 12 ou 13 degrés constatés ! Suite à une proposition de la FSU40, deux groupes de travail dédiés aux ambiances thermiques seront mis en place cette année.

Dans ce contexte, toutes et tous les militant-es du Snes-FSU 40, que ce soit au sein des instances départementales, des sections syndicales locales dans les établissements et quotidiennement dans l'action syndicale, continuent d'accompagner, former, signaler, défendre et informer tous les personnels dans une logique collective de prévention des risques tout en étant force de proposition.

La section Snes-FSU des Landes
snes40@bordeaux.snes.edu

LOT ET GARONNE

Une baisse du nombre d'élèves sauf dans les classes !

Comme annoncé dans nos bulletins hebdomadaires, le budget de l'Éducation Nationale 2024 prévoit la suppression de postes dans le 2nd degré.

D'après la DSDEN, notre département risque de ne pas être épargné par ces suppressions « pour des raisons démographiques ». Cet argument devient de plus en plus indigeste. Les difficultés de nos élèves nécessitent la création de postes dans notre département afin d'alléger les effectifs par classe et améliorer le niveau des élèves, cher à notre ministre.

Les chef-fes d'établissement ont d'ores et déjà reçu les enveloppes DGH. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés.

N'oublions pas qu'un moyen d'éviter les suppressions de postes existe, il faut re-

fuser les HSA au-delà des 2h qui peuvent être imposées !

AESH: toujours, l'accompagnement du SNES-FSU47 !

En FS SST départementale, nous avons constaté un grand nombre de fiches rédigées par des AESH. Toutes les fiches évoquent des problèmes de violences physiques et verbales. Malheureusement, trop souvent, la réponse apportée par les chef-fes de service est insuffisante, voire hors-sujet. Face à ce constat, le SNES-FSU47 a alerté l'administration sur ce problème.

➔ Le SNES-FSU47 et le SNUIPP-FSU47 organisent un stage AESH le 30 janvier à Agen afin de les informer sur leurs droits et sur l'impact des réformes à venir sur leurs conditions de travail.

La section Snes-FSU du Lot et Garonne
snes47@bordeaux.snes.edu

GIRONDE

Une fin d'année mouvementée en Gironde

En Gironde, la liste présentée par des militant-es de l'Ecole Emancipée et des militant-es sans tendance est arrivée majoritaire lors des élections exceptionnelles d'octobre 2023. Le nouveau bureau départemental du 17/11 a élu à l'unanimité deux nouvelles co-secrétaires départementales : Charlotte Laizet et Carla Chaumeil. Sans aucune décharge des militant-es et pour pouvoir malgré tout couvrir l'ensemble du département, une nouvelle organisation en secteurs géographiques a été adoptée, avec un-e correspondant-e par secteur.

Ce nouveau bureau est à l'initiative d'une campagne sur les réseaux sociaux pour dénoncer les baisses des dotations budgétaires 2024 dans les collèges du département. Cette politique d'austérité fait payer la facture aux élèves et aux personnels, dans un contexte d'inflation

galopante.

Les militant-es du SNES-FSU 33 sont également sollicité-es par des équipes confrontées à plusieurs problématiques dans leur établissement : management agressif de certaines directions, menaces de mort envers des personnels, agressions racistes, mise en cause de collègues par les « Parents vigilants »... Ce climat de pressions et de tensions engendre des conditions de travail très dégradées pour les personnels qui ne se sentent pas toujours soutenus par l'administration. Le SNES-FSU 33 se tient aux côtés des collègues pour les conseiller, les soutenir dans leurs actions collectives et les aider à obtenir des moyens à la mesure des enjeux.

La section Snes-FSU de Gironde
s2gironde@bordeaux.snes.edu

DORDOGNE

Le bâti scolaire à l'épreuve du temps

Alors que l'Éducation Nationale est soi-disant au cœur des préoccupations du président et de son ministre Attal, le bâti scolaire est très largement oublié... Pourtant, l'environnement de travail est essentiel pour mieux apprendre. Cela va de soi, mais ça va toujours mieux en le disant ! La canicule de juin a remis sur le devant de la scène la nécessité urgente de rénover nos établissements scolaires. Nous nous sommes tou·tes posé·es la question : comment travailler dans des salles de classes, des CDI, des vies scolaires surchauffées ? Alors que l'hiver approche à grand pas, et en ces temps très pluvieux... un autre constat s'impose : nos établissements ne sont pas seulement des passoires énergétiques, mais des passoires tout court... fuites, infiltrations d'eau et moisissures se multiplient. Les alertes sont de plus en plus nombreuses, à l'échelle nationale comme à l'échelle départementale où les fiches RSST concernant le bâti scolaire se multiplient ces derniers mois où nous menons une campagne médiatique pour dénoncer la vétusté des lo-

caux. Dans le même temps, l'Éducation Nationale annule 20 millions de crédits destinés à l'achat de capteurs CO₂ et de masques. Comme si les obligations relatives à la qualité de l'air avaient disparu... Ne pas se préoccuper de la qualité de l'air, c'est ne pas se préoccuper de la santé des élèves et des personnels. À l'heure du « choc des savoirs » annoncé par Gabriel Attal, cette annulation revient à casser un thermomètre pour ne pas avoir à assumer un « choc des moyens ». La responsabilité de l'Etat est lourde, car il ne fait rien et abandonne aux collectivités territoriales la gestion de ce problème. Mais sans financements accordés par l'Etat, ces dernières seront bien en peine d'apporter des solutions viables et pérennes !

La question du bâti scolaire est une urgence, qui nécessite autre chose que des opérations de communication de la part du gouvernement !

La section Snes-FSU de Dordogne
snes24@bordeaux.snes.edu



PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Les militant·es de la section départementale sont à pied d'œuvre pour accompagner l'ensemble des collègues, syndiqué·es et non syndiqué·es des Pyrénées-Atlantiques. Nos visites dans les établissements sont essentielles et nous permettent de conseiller et d'intervenir directement dans les collèges et lycées. Lors de cette première période de l'année scolaire, notamment grâce à nos interventions auprès des chef·fes d'établissement et de la DSDEN nous avons pu aider les collègues dans divers domaines : conseils lors

d'une enquête administrative, respect du cadre réglementaire d'un conseil de discipline, respect des droits de TZR contraint·es de faire du remplacement de courte durée sans avoir signé de pacte...

Formation des militant·es : toujours indispensable

Les membres du SNES-FSU 64 au conseil médical se sont formé·es pour accompagner au mieux les collègues dont les dossiers sont examinés dans cette instance tripartite composée aussi de médecins et

de représentant·es de l'administration. Cette instance statue sur des situations médicales liées au travail.

Ayant toujours l'objectif de développer nos compétences syndicales, nous avons aussi suivi une formation aux VDHA, avec l'expertise d'une représentante SNES au niveau national.

La section Snes-FSU
des Pyrénées Atlantiques
snes64@bordeaux.snes.edu

ÉLECTIONS SNES OCTOBRE 2023 : LES RÉSULTATS

LE VOTE POUR LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ACADÉMIQUE

	Inscrits	Votants	%	Blancs + nuls	U&A	ÉÉ
Dordogne	305	146	47,87%	3	116	27
Gironde	1114	475	42,64%	33	169	273
Landes	347	197	56,77%	8	170	19
Lot et Garonne	222	88	39,64%	5	52	31
Pyrénées Atlantiques	503	186	36,98%	3	151	32
Total Académique	2491	1092	43,84%	52	658	382

Résultats corrigés : conformément au code électoral, les 4 candidatures non recevables ont entraîné la diminution de 3/33 des suffrages pour la liste Ecole Emancipée

Nombre de sièges : 33 titulaires
22 élu-es pour Unité & Action, 11 élu-es pour École Émancipée

BUREAU ACADÉMIQUE [NOVEMBRE 2023 - JUIN 2024]

Nom, Prénom	Département	Tendance
BORDESSOULES Marlène	Landes	U&A
BRUCHE Clément	Dordogne	ÉÉ
CHAUMEIL Carla	Gironde	ÉÉ
COCAGNE Maitane	Gironde	U&A
DESTENAVE Jérémy	Dordogne	U&A
DOCEKAL Irène	Gironde	ÉÉ
DUDES Catherine	Gironde	ÉÉ
DUMOULIN Mathieu	Gironde	U&A
FABRE Sylvia	Gironde	U&A
GARRET Nicolas	Pyrénées Atlantiques	U&A
JEANJEAN Philippe	Gironde	ÉÉ
LAGARDE Elodie	Dordogne	U&A
LASSALLE Hugo	Gironde	U&A
MELJAC Sonia	Landes	U&A
RIGABER Livia	Pyrénées Atlantiques	U&A
ROBERT Renaud	Pyrénées Atlantiques	U&A
SAAMI Malick	Lot et Garonne	U&A
SABOURDY Harold	Gironde	ÉÉ
SOULÉ Isabelle	Pyrénées Atlantiques	U&A

SECRETARIAT ACADÉMIQUE [DÉCEMBRE 2023 - JUIN 2024]

Nom, Prénom	Dép	Tendance
BORDESSOULES Marlène	40	U&A
CHAUMEIL Carla	33	ÉÉ
COCAGNE Maitane	33	U&A
DESTENAVE Jérémy	24	U&A
DUMOULIN Mathieu	33	U&A
FABRE Sylvia	33	U&A
LAGARDE Elodie	24	U&A
MELJAC Sonia	40	U&A
ROBERT Renaud	64	U&A
SAAMI Malick	47	U&A

Sonia MELJAC : Secrétaire générale académique
Maitane COCAGNE : Secrétaire générale académique adjointe
Sylvia FABRE : Trésorière académique

Le secrétariat de la section académique remercie sincèrement chacun-e d'avoir répondu aux sollicitations de ces élections extraordinaires en votant dans leur section d'établissement grâce aux S1 qui par leur engagement contribuent à la vie de notre syndicat, ou par correspondance. Il rappelle l'exigence démocratique qui a toujours été la sienne et la volonté d'avoir une organisation syndicale à la hauteur des enjeux auxquels nous sommes confronté-es.

ÉLU-ES À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE ACADÉMIQUE (CAA) DU SNES-FSU BORDEAUX [NOVEMBRE 2023 - JUIN 2024]

Nom, Prénom	Catégorie, discipline	Dép	Etablissement	Tendance	Tit/Sup
BABAHANI Abderafik	Certifié, Mathématiques	24	Clg M. de Montaigne, Périgueux	U&A	Titulaire
BAILANGER Stéphane	Agrégé, Histoire-Géographie	33	Lyc Sud Médoc, Le Taillan Médoc	ÉE	Titulaire
BESSION Sabrina	Certifiée, Anglais	47	Clg J. Chaumié, Agen	U&A	Titulaire
BORDESSOULES Marlène	Certifiée, Anglais	40	Clg de Tartas	U&A	Titulaire
BOUDET François	Certifié, Histoire-Géographie	33	Clg Noes, Pessac	U&A	Titulaire
BRUCHE Clément	Agrégé, Mathématiques	24	Lyc St Exupéry, Terrasson Lavilledieu	ÉE	Titulaire
CHAUMEIL Carla	Certifiée, Histoire-Géographie	33	Clg E. Vaillant, Bordeaux	ÉE	Titulaire
COCAGNE Maitane	Agrégée, SVT	33	Clg H. Dheurle, La Teste de Buch	U&A	Titulaire
DE SAN MATEO Ghislaine	Certifiée, Histoire-Géographie	47	Lyc J.B. de Baudre, Agen	ÉE	Titulaire
DELBOURG Pierre	Certifié, Histoire-Géographie	33	Clg V. Louis, Talence	ÉE	Titulaire
DESTENAVE Jérémy	Certifié, SVT	24	Clg A. Daniel, Ribérac	U&A	Titulaire
DOEKAL Irène	Certifiée, Lettres modernes	33	Clg A. Blanqui, Bordeaux	ÉE	Titulaire
DUDES Catherine	Certifiée, Histoire-Géographie	33	Clg M. Montaigne, Lormont	ÉE	Titulaire
DUMOULIN Mathieu	Agrégé, Mathématiques	33	Lyc F. Mauriac, Bordeaux	U&A	Titulaire
FABRE Sylvia	Certifiée, Documentation	33	Clg J. Chamberlent, Hourtin	U&A	Titulaire
FAYEMENDY Nicolas	Agrégé, SVT	40	Lyc V. Duruy, Mont-de-Marsan	U&A	Titulaire
GARRET Nicolas	Agrégé, Sc Physiques et Chimiques	64	Lyc St John Perse, Pau	U&A	Titulaire
JEANJEAN Philippe	Certifié, Histoire-Géographie	33	Clg M. Montaigne, Lormont	ÉE	Titulaire
LAGARDE Elodie	Certifiée, Histoire-Géographie	24	Clg J. Ladignac, St Cyprien	U&A	Titulaire
LAIZET Charlotte	Certifiée, Histoire-Géographie	33	Clg N. Mandela, Floirac	ÉE	Titulaire
LASSALLE Hugo	Certifié, Lettres modernes	33	Lyc Condorcet, Bordeaux	U&A	Titulaire
LE MASSON Jean-Jacques	CPE	64	Retraité Pyrénées Atlantiques	U&A	Titulaire
MASSON Armelle	Certifiée, Histoire-Géographie	40	Clg d'Albret, Dax	U&A	Titulaire
MC GREGOR Kei	Agrégé, Anglais	33	Clg Lapière, Lormont	ÉE	Titulaire
MELJAC Sonia	Agrégée, Lettres classiques		Lyc V. Duruy, Mont-de-Marsan	U&A	Titulaire
MERAL Jean-Pascal	Certifié, SES	33	Retraité Gironde	U&A	Titulaire
MERLE Héléne	Agrégée, Lettres modernes	33	Clg F. Mauriac, St Symphorien	U&A	Titulaire
RIGABER Llivia	Conseillère Principale d'Education	64	Clg E. Gabard, Jurançon	U&A	Titulaire
ROBERT Renaud	Certifié, Mathématiques	64	Lyc J. Monod, Lescaur	U&A	Titulaire
SAAMI Malick	Certifié, SVT	47	Clg J. Chaumié, Agen	U&A	Titulaire
SABOURDY Harold	Certifié, Histoire-Géographie	33	Clg N. Mandela, Floirac	ÉE	Titulaire
SOULÉ Isabelle	Certifiée, Histoire-Géographie	64	Lyc A. Malraux, Biarritz	U&A	Titulaire
WITORSKI Stéphane	Certifié, Economie et Gestion C	33	Lyc O. Redon, Pauillac	U&A	Titulaire
ALARY Caroline	Agrégée, Lettres classiques	33	Clg Val des Pins, Le Teich	U&A	Suppléante
ALLAIN Héléne	Certifiée, Lettres modernes	33	Lyc A. Kastler, Talence	ÉE	Suppléante
BERTRAND Florence	Certifiée, Histoire-Géographie	33	Clg O. de Gouges, Cadaujac	ÉE	Suppléante
BILLATE Alain	Certifié, Histoire-Géographie	33	Retraité Gironde	U&A	Suppléant
BLANCHE Cécile	Certifiée, Economie et Gestion C	33	Lyc Condorcet, Bordeaux	U&A	Suppléante
BOUDINET Vincent	Certifié, Espagnol	24	Lyc Maine de Biran, Bergerac	U&A	Suppléant
BURGIN Maité	Certifiée, Espagnol	64	Clg de Baretous, Arette	U&A	Suppléante
CAHEN Mathilde	Certifiée, Anglais	24	Clg J. Ferry, Terrasson Lavilledieu	U&A	Suppléante
CATHALA Geneviève	Agrégée, Lettres modernes	47	Retraitee Lot et Garonne	U&A	Suppléante
CHAUDON Patrick	Certifié, Histoire-Géographie	33	Clg A. Camus, Eysines	ÉE	Suppléant
COMMERÇON Marion	Certifiée, Anglais	33	Clg M. Montaigne, Lormont	ÉE	Suppléante
DURET Pierre	Certifié, SII Info. et Numérique	33	Lyc M. Linder, Libourne	ÉE	Suppléant
FRANCOIS Aurélie	Certifiée, Anglais	24	Clg J. Ferry, Terrasson Lavilledieu	U&A	Suppléante
GAUTHIER Marie-Laure	Certifiée, Histoire-Géographie	47	Clg Jasmin les Iles, Agen	U&A	Suppléante
GICQUEL Cécile	Agrégée, Mathématiques	33	Lyc J. Monnet, Blanquefort	U&A	Suppléante
GREGOIRE Nathalie	Certifiée, Histoire-Géographie	33	Clg J. Zay, Cenon	ÉE	Suppléante
GUELLA Saloua	Contractuelle, Espagnol	33	Lyc C. Jullian Bordeaux	ÉE	Suppléante
JOUANEL Jean-Pierre	Certifié, SII Info. et Numérique	24	Lyc A. Claveille, Périgueux	U&A	Suppléant
LACHERAY Franck	Certifié, Mathématiques	40	Clg Pays d'Orthe, Peyrehorade	U&A	Suppléant
LARROUY Isabelle	Certifiée, Lettres modernes	64	Clg Jeanne d'Albret, Pau	U&A	Suppléante
LARTIGUE Maria	Certifiée, Anglais	33	Clg Berthelot, Bègles	ÉE	Suppléante
LOPES Virginie	Certifié, Espagnol	64	Clg T. Derème, Oloron Ste Marie	U&A	Suppléante
MALAVIALLE Julie	Agrégée, Lettres classiques	33	Lyc des Graves, Gradignan	ÉE	Suppléante
MASSON Damien	Certifié, Mathématiques	40	Clg d'Albret, Dax	U&A	Suppléant
MIEUSSENS Marine	Agrégée, Mathématiques	33	Lyc J. Moulin, Langon	U&A	Suppléante
MOREAU Hervé	Agrégé, SES	64	Lyc St John Perse, Pau	U&A	Suppléant
NEGUI Yan	Certifié, Sc Physiques et Chimiques	40	Lyc H. Tazieff, St Paul les Dax	U&A	Suppléant
PAULIN Larissa	Agrégée, Philosophie	33	Lyc M. Linder, Libourne	ÉE	Suppléante
RAYNAUD Xavier	Certifié, SII Energie	40	Lyc de Borda, Dax	U&A	Suppléant
RENOM Julien	Conseiller Principal d'Education	33	Lyc les Iris, Lormont	U&A	Suppléant
ROGIER Emmeline	Psychologue de l'Educ. Nationale	33	CIO de Bordeaux rive droite, Cenon	ÉE	Suppléante
SABATHE Camille	Certifiée, Histoire-Géographie	40	Clg de Tartas	U&A	Suppléante
SENTEX Fabienne	Certifiée, Histoire-Géographie	33	Lyc les Iris, Lormont	ÉE	Suppléante

LE VOTE POUR LE BUREAU DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

	Inscrits	Votants	%	Blancs + nuls	U&A	ÉÉ
Gironde	1114	475	42,64%	50	151	274

Nombre de sièges : 13 titulaires
9 élu-es pour École Émancipée,
4 élu-es pour Unité & Action.



ÉLU-ES AU BUREAU DU SNES-FSU GIRONDE [NOVEMBRE 2023 - JUIN 2024]

Nom, Prénom	Catégorie, discipline	Etablissement	Tendance	Tit/Sup
ALLAIN Hélène	Certifiée, lettres modernes	Lyc A. Kastler, Talence	ÉÉ	Titulaire
BOUDET François	Certifié, histoire géographie	Clg Noes, Pessac	U&A	Titulaire
BRETEGNIER Véronique	Certifiée, lettres modernes	Clg de Mios	ÉÉ	Titulaire
CHAUMEIL Carla	Certifiée, histoire-géographie	Clg E. Vaillant, Bordeaux	ÉÉ	Titulaire
COCAGNE Maitane	Agrégée, sciences de la vie et de la terre	Clg H. Dheurle, La Teste de Buch	U&A	Titulaire
DOCEKAL Irène	Certifiée, lettres modernes	Clg A. Blanqui, Bordeaux	ÉÉ	Titulaire
DUDES Catherine	Certifiée, histoire-géographie	Clg Montaigne, Lormont	ÉÉ	Titulaire
FABRE Sylvia	Certifiée, documentation	Clg J. Chambrelet, Hourtin	U&A	Titulaire
JEANJEAN Philippe	Certifié, histoire-géographie	Clg Montaigne, Lormont	ÉÉ	Titulaire
LAIZET Charlotte	Certifiée, histoire-géographie	Clg N. Mandela, Floirac	ÉÉ	Titulaire
MERLE Hélène	Agrégée, lettres modernes	Clg F. Mauriac, St Symphorien	U&A	Titulaire
ORLOWSKI Cyrille	Agrégé, histoire-géographie	Lyc V. Havel, Bègles	ÉÉ	Titulaire
PAULIN Larissa	Agrégée, philosophie	Lyc M. Linder, Libourne	ÉÉ	Titulaire
ALARY Caroline	Agrégée, lettres classiques	Clg Val des pins, Le Teich	U&A	Suppléante
BARRAL Antone	certifié, italien	Lyc Pape Clément, Pessac	ÉÉ	Suppléant
BLANCHE Cécile	Certifiée, économie et gestion C	Lyc Condorcet, Bordeaux	U&A	Suppléante
BONNEFIS Marie	Certifiée, lettres modernes	Clg Arsac	ÉÉ	Suppléante
CHAUDON Patrick	Certifié, histoire-géographie	Clg A. Camus, Eysines	ÉÉ	Suppléant
COMMERCON Marion	Certifiée, anglais	Clg Montaigne, Lormont	ÉÉ	Suppléante
DUMOULIN Mathieu	Agrégé, mathématiques	Lyc F. Mauriac, Bordeaux	U&A	Suppléant
GREGOIRE Nathalie	Certifiée, histoire-géographie	Clg J. Zay, Cenon	ÉÉ	Suppléante
LABIGAND Julien	Certifié, histoire géographie	Lyc O. Redon, Pauillac	U&A	Suppléant
LESBATS Marie	Certifiée, sciences de la vie et de la terre	Lyc V. Louis, Talence	ÉÉ	Suppléante
MASSIERA Marianne	Agrégée, lettres classiques	Clg L. Lenoir, Bordeaux	ÉÉ	Suppléante
MC GREGOR Kei	Agrégé, anglais	Clg Lapierre, Lormont	ÉÉ	Suppléant
MICHELON Corinne	Agrégée, sciences physiques et chimiques	Lyc Montesquieu, Bordeaux	ÉÉ	Suppléante

Carla CHAUMEIL et Charlotte LAIZET : co-secrétaires départementales du SNES-FSU Gironde

DES « PARENTS VIGILANTS » VOULANT FAIRE AVANCER L'AGENDA D'EXTRÊME DROITE.

Dans un collège des Landes, le jour de la rentrée, un élève de 6^e présente aux adultes un mot émanant de sa famille : celle-ci demande à être prévenue avant tout cours « d'éducation sexuelle » et précise que son enfant n'est pas autorisé à se rendre à l'infirmerie de l'établissement.

Si l'institution est restée ferme dans ce cas, cet exemple dénote d'une tendance à la suspicion et à la remise en cause des contenus pédagogiques et des valeurs transmises dans les établissements scolaires. Le cas du collectif "Parents vigilants" s'inscrit pleinement dans cette mouvance, avec malheureusement des velléités bien plus sombres.

Sous un maquillage grossier, ce collectif n'est en réalité qu'une branche du parti Reconquête d'Eric Zemmour et Marion Maréchal-Le Pen. En effet, le directeur de publication de leur site internet n'est autre qu'un cadre du parti politique.

Dès les premiers instants de l'association, les parents qui remplissaient le formulaire d'inscription recevaient d'ailleurs sous 24 heures un mail d'adhésion à ce parti.

Il est également à noter que derrière leurs actions, souvent sur le terrain numérique et médiatique, se trouve la patte de la puissante agence de communication Havas, propriété de la famille Bolloré. La sœur du milliardaire, Chantal, serait d'ailleurs généreuse donatrice et « éminence grise » du parti.

Paniques morales d'une minorité néfaste

C'est ainsi que depuis le début de l'année scolaire, les collègues du SNES-FSU Gironde peuvent remplir leur bingo des pa-

niques morales de l'extrême-droite (qui ne fait que copier les méthodes et thématiques de l'Alt-Right d'outre-Atlantique). Une poignée de collègues du département se sont vus vilipendés et épinglés sur les réseaux sociaux, avec parfois des photos de manuels, de fiches d'élèves, des collègues nominativement désigné-es, ou facilement reconnaissables.

C'est d'abord le menu Halal d'un collège bordelais qui a permis à la porte parole du collectif dans le département de lancer médiatiquement son année scolaire. Puis un partenariat avec l'association SOS Méditerranée, avec une demande téléphonique d'annulation de la sortie, est venu faire ses choux gras. Avant que cela ne soit une sortie « wokiste » sur le thème des règles et du cycle utérin qui ne la scandalise. Un cours sur la migration dans un lycée bordelais l'aurait également interpellée.

Tout cela pourrait prêter à sourire si les obsessions de cette élue Reconquête n'étaient pas reprises sur les réseaux sociaux par des sites web d'extrême droite aux pratiques flirtant régulièrement avec le cyber harcèlement, tels que Fdesouche ou Riposte Laïque. Quand on sait que dans d'autres académies certain-es collègues ont fini par recevoir des menaces de mort suite au même type d'emballage, on ne peut qu'être prudent-es, sans penser être cerné-es.

Un 3ème département de l'académie concerné

Dernièrement, c'est un établissement des Pyrénées Atlantiques qui a fait les fruits d'une manipulation de l'information. Le collège a été accusé via un mail d'un parent vigilant des Yvelines (!), relayé par un député Reconquête de la Côte Basque, de mettre à disposition des élèves des salles

de prières. Bien que les collègues aient strictement appliqué les textes et le plan laïcité, les télé, du groupe Bolloré notamment, ont consacré plusieurs heures de « cerveau disponible » à leur vision bien particulière de la place des religions à l'École.

Protection hiérarchique et fonctionnelle

Dans l'ensemble de ces cas, la posture de la chaîne hiérarchique a fort heureusement été à la hauteur. Le SNES-FSU est particulièrement vigilant (lui aussi) à l'octroi de la protection fonctionnelle dans les situations qui le nécessiteraient. Néanmoins, si le paysage politique se faisait plus oppressant et puissant, l'Education Nationale saurait-elle faire face et protéger ses principes, valeurs et agents ?

Face à la présence de ce genre d'attaques dans plusieurs académies, y compris dans le premier degré, la FSU en intersyndicale s'est adressée au ministre pour l'alerter de ces dérives. Gabriel Attal n'a à ce jour pas répondu, alors que par ailleurs, l'association « Parents Vigilants » tenait son colloque en grandes pompes le 4 novembre dans les locaux... du Sénat.

Jérémy Destenave
Secrétaire académique

Mentions légales

Site hébergé par :
NationBuilder
PO Box 811428
Los Angeles - USA
CA 90081

Site édité par :
RECONQUÊTE!
10 rue Jean Goujon
75008 PARIS

Directrice de la publication :
Diane Ouvry
contact@zemmour2022.fr

[🔗](#)

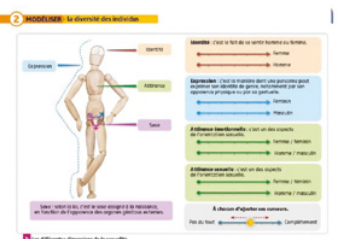
Extrait des mentions légales du site « Parents vigilants »



D'après le manuel scolaire de SVT de 2nd (édition Nathan), le sexe n'est plus une identification biologique mais une identification juridique.

Cessons de déboussoler nos enfants !
parents-vigilants.fr

#ParentsVigilants
@ParentsVigil



REFUS DES FORMATIONS HORS TEMPS SCOLAIRES : DES COLLÈGUES D'ÉDUCATION MUSICALE À L'UNISSON !

Début septembre 2023, un courrier a été adressé à tou·tes les professeur·es d'Education Musicale de l'académie indiquant que la première journée de formation « rencontres chorales départementales » se ferait un mercredi, et les suivantes possiblement sur les vacances scolaires, au diapason des déclarations ministérielles sur la formation continue « hors face à face pédagogique ».

Ce courrier a été le point de départ d'échanges entre les professeur·es concerné·es de Dordogne estimant que cette décision se cumulait à une dégradation constante des conditions de travail et une méconnaissance du travail invisible déjà fourni pour organiser cette manifestation culturelle au bénéfice des élèves. Ils et elles se sont rapidement organisé·es : sondage, création d'un collectif, lettre ouverte adressée à l'administration, appel intersyndical jusqu'à être reçu·es par les services du rectorat avec le SNES-FSU et la CGT éducatrice.

Cette audience a révélé des divergences profondes entre des enseignant·es plaçant l'humain et la culture au centre de leurs préoccupations et des représentant·es de l'administration obnubilé·es par la volonté budgétaire de réduire les absences des enseignant·es devant élèves par le biais du PACTE et l'atteinte au droit à la formation continue.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes peine également à trouver sa place. Rappeler que les formations hors temps scolaires ne seront que sur la base du « volontariat », est une manière d'exclure ceux, et plus souvent celles, qui ont du mal à se rendre disponibles le mercredi après-midi ou pendant les vacances.

Le collectif périgourdin a obtenu que la prochaine journée de formation soit finalement positionnée sur un jeudi. Il continue à échanger sur les difficultés que chacun·e rencontre dans son métier et propose d'élargir ces temps de réflexion et de potentielles actions avec les enseignant·es d'éducation musicale des autres départements.

Michel Dufreix,
enseignant d'éducation
musicale chant choral
en Dordogne

Hugo Lassalle
Responsable académique

Permanence générale

Snes-FSU Bordeaux

138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
du lundi au vendredi de 14h à 17h
Tél. 05.57.81.62.40
permanence@bordeaux.snes.edu

Snes-FSU Dordogne

Bourse du travail, rue Bodin
24000 Périgueux
snes24@bordeaux.snes.edu
Tél. 06.12.51.76.70
Tél. 06.85.29.95.97

Snes-FSU Gironde

138 rue de Pessac
33000 Bordeaux
s2gironde@bordeaux.snes.edu

Snes-FSU Landes

Maison syndicale
97 place Caserne Bosquet
40000 Mont-de-Marsan
snes40@bordeaux.snes.edu
Tél. 06.85.34.35.87
Tél. 06.12.51.76.53

Snes-FSU Lot et Garonne

35 rue Mirabeau
47000 Agen
snes47@bordeaux.snes.edu
Tél. 06.07.55.96.39

Snes-FSU Pyrénées Atlantiques

11 avenue Edouard VII
64000 PAU
snes64@bordeaux.snes.edu
Tél. 06.85.34.15.07
Tél. 07.79.67.61.56

CALENDRIER DES STAGES



JANVIER 2024			
Jeudi 11	Stage carrières / retraites	Date dépassée pour la demande d'autorisation d'absence mais il est toujours possible de s'inscrire si on ne travaille pas ce jour là.	Bordeaux
Vendredi 26	Stage Conseil d'Administration, préparation de rentrée		Périgueux, Bordeaux, Mont-de-Marsan, Agen et Pau
FÉVRIER 2024			
Du mercredi 14 au vendredi 16	stage FSU la classe ouvrière c'est pas du cinéma	La demande d'autorisation d'absence est à déposer le 14 janvier 2024 au plus tard.	Bordeaux
MARS 2024			
Mardi 5	Stage TZR	La demande d'autorisation d'absence est à déposer le lundi 5 février 2024 au plus tard.	Bordeaux
Jeudi 14	Stage droits et devoirs des personnels, management	La demande d'autorisation d'absence est à déposer le mercredi 14 février 2024 au plus tard.	Bordeaux
AVRIL 2024			
Jeudi 4	Stage Lycée, les trois voies du lycée sous le feu des réformes, enjeux et revendications	La demande d'autorisation d'absence est à déposer le lundi 4 mars 2024 au plus tard.	Bordeaux
Vendredi 12	Stage Egalité femmes-hommes dans l'Education Nationale et violences sexistes et sexuelles au travail	La demande d'autorisation d'absence est à déposer le mardi 12 mars 2024 au plus tard.	Bordeaux

⇒ Présentation des stages

⇒ Inscription en ligne

⇒ Génération de la demande d'autorisation d'absence

Défraiement des frais de déplacement et de repas pour les syndiqué-es à jour de cotisation.

(Pour le stage FSU, contacter votre section départementale de la FSU)

Stages ouverts aux syndiqué-es et non-syndiqué-es



RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE : 2021-2024

La mandature qui vient de s'écouler est exceptionnelle à plusieurs titres. Elle a récemment été marquée par des difficultés internes spécifiques à notre section académique qui ont conduit à des élections exceptionnelles, suite à la dissolution de la CAA académique et du bureau de la section départementale de Gironde. Saisie conformément aux statuts, la commission des conflits avait en effet rendu des conclusions en ce sens, votées par la Commission Administrative Nationale au mois de juin 2023.

Ainsi, l'organisation de l'année scolaire 2023-2024, issue des récentes élections, est transitoire (nos instances devront être renouvelées à la suite du congrès national). Cependant les militant-es qui contribuent actuellement au fonctionnement de la section académique et des sections départementales ont poursuivi

le travail engagé pendant les deux premières années du mandat. Les événements, du fait de leur caractère récent et de l'incompréhension qu'ils ont pu susciter, occupent peut-être les esprits. Il ne s'agit en réalité que l'écume des choses et elle ne doit pas occulter l'action continue de la section académique et des sections départementales pendant l'ensemble de la période et aujourd'hui. Initiée sous l'ère des restrictions sanitaires liées au covid, la mandature aura notamment connu 2 congrès académiques en avril 2021 et avril 2022, des élections professionnelles dont la campagne s'est étirée d'octobre à décembre 2022, auxquelles a rapidement succédé un long mouvement social pour défendre nos retraites. Elle a été jalonnée par une série de contre-réformes, inédites par leur nombre et leur violence à l'encontre de nos métiers et du service public d'éducation.

La loi dite de « Transformation de la Fonction publique » a ainsi poursuivi son déploiement, engendrant une grande confusion sur le périmètre et la compétence des nouvelles instances. Le SNES académique, au sein de la FSU, a néanmoins joué son rôle en coordonnant la campagne électorale des élections professionnelles pour le Comité Social Administratif Académique (CSAA), avec les 8 autres syndicats nationaux concernés. La FSU a ainsi pu tenir son rang, conservant dans l'académie une majorité relative de 4 élu.es sur 10 au CSAA et obtenant la majorité absolue à la nouvelle CAPA (10 sièges sur 19).

La nouveauté de cette CAPA inter corps, associée aux errements de notre administration dans l'organisation du vote électronique a affecté la participation de l'ensemble des personnels. Le dialogue social est aujourd'hui grandement fragilisé : CAPA exclue du mouvement intra, « formation spécialisée » remplaçant les CHSCT dans lesquels SNES et FSU avaient obtenu des avancées, jusqu'aux conseils d'administration de nos établissements où les prérogatives des élu-es ont été amoindries au bénéfice de la hiérarchie locale.

Dans ce contexte, le SNES-FSU a dû adapter ses modalités de communication pour maintenir le lien avec les syndiqué-es. Entre les différents échelons de notre organisation et la multiplication des canaux, il est parfois difficile de rationaliser les envois. Les lettres numériques d'information permettent toutefois de mieux orienter notre communication en ciblant les collègues plus directement concernés et d'éviter l'effet d'« empilement » qui nuit à la visibilité de nos informations.



Le bulletin et le site internet académiques ont tous deux été rénovés et le SNES-FSU a poursuivi son déploiement sur les différents réseaux sociaux avec des fonctions dédiées pour chacun d'eux. Les envois en établissement n'ont pas été négligés pour autant, afin d'aider à l'animation syndicale, comme nous avons su le faire lors du Projet Local d'Évaluation par exemple.

Mais les outils ne sont rien et la communication sonnerait creux sans le relais local des militant·es, qui incarnent notre organisation et ses mandats dans les départements, et les remontées d'établissements. Le travail de terrain, mené chaque jour, est immense et couvre de nombreux champs : les heures d'information syndicale, le suivi individuel ou collectif des collègues de toutes les professions que le SNES-FSU représente, le soutien en période de mutation, l'accompagnement des collègues qui saisissent des fiches pour des problèmes de santé, de sécurité ou liées à leurs conditions d'exercice, la prévention effectuée en groupes de travail ou en instances par nos camarades sur ces questions, l'organisation des mobilisations... Le mou-

vement des retraites est un exemple parmi d'autres, mais emblématique, de ces mobilisations. Pendant plusieurs mois, les militant·es des S2 ont préparé, animé, mené un nombre inédit de cortèges très fournis, en plus de se faire la courroie de transmission au quotidien de notre organisation auprès des collègues.

La formation syndicale, empêchée lors de la pandémie de COVID, a été relancée. Nous avons tenu à enrichir et diversifier les propositions de stages, au niveau académique comme départemental, en tenant compte des nouvelles problématiques qui doivent dorénavant irriguer nos réflexions, qu'elles soient disciplinaires ou plus transversales, comme les questions relatives à l'égalité professionnelle ou l'inclusion dans toutes ses composantes.

Les responsables de secteurs ou de catégories ont également multiplié les efforts pour défendre les collègues dans un contexte difficile. Professeur·es, CPE, PsyEN, AED, AESH, pas une catégorie n'a été épargnée au cours de la mandature. En effet, suite à la pandémie, point de « monde d'après ». La roue des ré-

formes guidée par une austérité budgétaire et idéologique a repris sa marche. Après la réforme Blanquer de sinistre mémoire en lycée et en cours de démantèlement, le gouvernement s'est à nouveau attaqué au collège et à la voie professionnelle avec en point d'orgue actuel « le PACTE » en forme de contractualisation de nos missions. La formation initiale avec le retour de stagiaires à temps plein a accru l'importance de la veille estivale au service des nouveaux et nouvelles collègues et le secteur entrée dans le métier a pleinement joué son rôle d'information et d'accompagnement.

Toutes ces composantes, portées activement par l'ensemble des militant·es, ont ainsi largement contribué à stopper l'érosion de la syndicalisation dans notre académie avec un solde positif l'année passée. Reste maintenant à faire de notre congrès d'Agen une réussite pour que celui-ci joue pleinement son rôle afin de déterminer les orientations que doit prendre le SNES-FSU aux niveaux national comme académique pour les trois années à venir.



CONGRÈS ACADÉMIQUE : DÉBATTRE ENSEMBLE DU 14 AU 16 FÉVRIER À AGEN

CHOISIR SA/SO/N/SES REPRÉSENTANT-ES DANS LES ÉTABLISSEMENTS

Le congrès académique a pour objectif de débattre des revendications et du projet que portera le SNES-FSU pour les trois années à venir. C'est aussi l'occasion de rencontrer les militant-es qui font vivre les sections académiques et départementales au quotidien, d'échanger avec elles et eux et d'être gagné-e par l'envie de militer. Il est important que le plus grand nombre d'établissements soit représenté au congrès académique à Agen, du mercredi 14 au vendredi 16 février 2024.

Cette représentation est possible dès lors qu'il y a un-e adhérent-e à jour de cotisation. L'autorisation d'absence pour participer aux travaux d'un congrès syndical est de droit.

Face aux projets ministériels organisant le tri social et des enseignements de plus en plus standardisés, quel projet le SNES-FSU peut-il proposer pour le second degré ? Face aux attaques sur les statuts, sur la formation initiale et continue, sur les missions des AED et AESH, comment défen-

dre les métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'accompagnement, porter des revendications, défendre les droits des personnels et les mobiliser à nos côtés ? Le SNES-FSU est un syndicat de lutte et de transformation sociale : comment faire face aux défis, notamment écologiques et sociaux qui se posent à nous ?

Lors du congrès, toutes ces questions seront débattues au niveau académique, à travers des discussions riches et animées.

La présence du plus grand nombre est un gage de la vitalité démocratique de notre syndicat.

Sonia Meljac
Secrétaire générale académique



- Désignation du/de la/des délégué-es d'établissement
- Formulaire d'inscription
- Convocation
- Modèle de demande d'autorisation d'absence

Toutes les informations sur l'organisation du congrès sont disponibles ici

